



CONSEIL D'ECOLE N°1/ 2014-2015

Ecole Ill et Ried

Jeudi 06 novembre à 18h30

Ecole ILL et RIED
36 Rue des Héros
67610 LA WANTZENAU
Direction, Mme Anne RECH

- **Enseignants** : BENDER Anne, BERTIN Joëlle, CARRAYROU Marie-Noëlle, HOFFMANN Anne, LUDWIG Jean-Philippe, RIDOIN Marie-Christine, RECH Anne (directrice), VERINAUD Nathalie, WATTEBLED Maité, WENDEL Nathalie, OHL Laure, SAINTY Denis, HANTZSCHE Marie-Christine
Sont excusés : WEBER Régine, PISTER Noémie, SPEICH Jérôme
- **Parents délégués** : PETIT Claude, MESSLER Annette, PENNER Céline, LAMBERT Myriam, CASPAR- SANDER Anne, SCHULER Estelle, PIOT-VOGEL Catherine, LYAUTEY Aurélie, STROH Christophe, BURGARD Sabrina, GENSOLLEN-SCHULE Sophie, FISCHER Sabrina
- **Représentant(s) de la commune** Mme STENGER 1^{ère} adjointe, Mme MACHWATE chargée de la vie scolaire pour la commune.
- **M. le Maire** : Excusé
- **M. l'Inspecteur de la circonscription de Strasbourg 7** : Excusé

1. Mot de bienvenue

- Souhait de bienvenue à tous, présentation des nouveaux membres, parents d'élèves et enseignants.
- Remerciements pour les boissons et les gâteaux offerts par les représentants des parents.

Rappel sur le fonctionnement du Conseil d'école et sur le rôle des parents délégués.

- La Directrice rappelle le règlement du conseil d'école en quelques mots :

Tout d'abord le Conseil d'école permet aux parents (par l'intermédiaire des représentants élus), aux enseignants et à l'équipe municipale de se rencontrer à raison d'une réunion par trimestre afin d'échanger sur des points comme le règlement de l'école, le projet d'école, l'organisation du temps scolaire, la présentation des divers projets pédagogiques de l'année, de l'hygiène, de la sécurité, des activités périscolaires et les nouvelles activités péri-éducatives, l'utilisation des locaux, la gestion financière et tout ce qui peut toucher de près ou de loin à la vie scolaire.

- Ces échanges et ces réflexions peuvent aboutir si cela est nécessaire à l'expression des avis des membres du conseil sous la forme d'un vote à main levée ou anonyme.
- Chaque conseil d'école donne lieu à un compte-rendu accessible à tous et rédigé en collaboration avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves.
- Diffusion du compte-rendu : la commune diffuse le compte-rendu sur le site internet. Les versions papiers restent disponibles en affichage de chaque côté de l'école.

•Rôle et devoirs des parents d'élèves délégués :

- Être le porte-parole des parents lors des conseils, dans toute autre réunion au sein des écoles ou auprès des différents partenaires, en l'occurrence la municipalité, l'Education Nationale.
- Être le lien entre les familles et l'école et le médiateur si nécessaire.
- Être le communicateur par le biais de compte-rendus, par des infos à faire circuler.
- Tout cela toujours pour défendre les intérêts des enfants.
- Être respectueux et ne pas juger.
- Avoir un devoir de réserve.
- Etre vigilant devant les informations données et aller aux renseignements avant d'engager une démarche.
- Etre vigilant également afin que le système d'éducation français colle au mieux aux attentes de tout adulte responsable pour l'avenir de nos enfants.
- Collaborer en bon citoyen avec tous les partenaires.
- Avoir une attitude positive.

2. Procès-verbal du 3^e conseil d'école 2013/14.

Le procès-verbal du 3^e conseil d'école est approuvé à la majorité. On note 3 abstentions.

Bilan de Rentrée 2014/2015

- L'école a accueilli cette année **286 élèves** à la rentrée (+15 par rapport à juin 2014) répartis sur 12 classes dont 7 monolingues et 5 bilingues, soit une moyenne administrative de 23,8 élèves par classe. Dans la réalité, les classes ont des effectifs qui vont de 20 à 28 élèves (22 de moyenne pour le secteur bilingue en augmentation de 0,2 point par rapport à 2013/14, et 25,1 de moyenne pour le secteur monolingue en augmentation de 2 points par rapport à 2013/14). 4 classes de Cycle 2 sont dans le bâtiment III et 1 classe de Cycle 2 et 7 classes de Cycle 3 se trouvent dans le bâtiment RIED.
- Quelques familles n'ont pas inscrit ou ont désinscrit leurs enfants à l'école faute de place au périscolaire.
- Cela fait 7 ans que la direction est passée à une demi-décharge, ce qui n'est pas simple quand l'école est géographiquement coupée en 2 et en 3 bâtiments distincts. Depuis l'an dernier, l'école a à nouveau une Employée de Vie Scolaire (EVS, appelée maintenant AESH), Mme Mittelhaeuser, affectée à des travaux administratifs. Son contrat vient d'être renouvelé et une nouvelle mission a été attribuée à la direction, celle d'être son tuteur. Une décharge complète pour cette école serait plus que jamais la bienvenue. L'école comportant 12 classes et la décharge complète étant généralement accordée à partir de 14 classes, elle n'est toujours pas à l'ordre du jour. La directrice tient à remercier ceux qui la soutiennent d'une façon ou d'une autre pour qu'elle puisse faire son travail au mieux. Elle adresse ses plus vifs remerciements à l'Inspection, à ses collègues, aux parents d'élèves et à la nouvelle municipalité pour son accueil et son attention, notamment lors de son installation et de sa prise de fonction.
- Les nouveaux horaires :

Il est trop tôt pour faire un bilan objectif. Cependant, on peut noter pour l'instant une plus grande fatigue et une perte de concentration plus importante le vendredi. Les enseignants ont du mal à boucler les séances de travail et le travail de la journée de manière générale avec ces nouveaux horaires.

Il serait souhaitable de revoir les temps de récréation, du moins pour le cycle 3 et peut-être ceux d'APC.

Une réflexion s'est engagée au niveau de l'équipe concernant la pertinence de la récréation de l'après-midi dans la cour, pour le cycle 3, au vu des nouveaux horaires. M. Ardouin a rappelé en réunion des directeurs que la

récréation n'implique pas forcément une sortie dans la cour (possibilité de proposer des activités dites « de rupture » en classe).

- Elections des parents d'élèves : la directrice Mme Rech remercie les représentants des parents d'élèves et les parents d'élèves pour leur aide précieuse lors de la préparation et du déroulement des élections. Les élections se sont déroulées le vendredi 10 octobre 2014.

24 parents d'élèves ont été élus soit 12 titulaires et 12 suppléants.

Sur les 457 électeurs inscrits, 268 ont voté soit un taux de participation de 58,64 %, ce qui est en hausse par rapport à 2013 (43 % en 2013).

- Les NAP (Nouvelles Activités Péri-éducatives) :

Elles ont démarré dès la rentrée et la mise en place s'est déroulée sans trop de problèmes.

Elles nécessitent néanmoins un surcroît d'attention de la part de l'équipe enseignante lors des transferts de responsabilités à 15h15.

Certaines salles des bâtiments Ried sont occupées pour ces activités : l'ancienne BCD pour le théâtre et la salle informatique/BCD pour les échecs et l'informatique.

Mme Duhaa est la coordinatrice des NAP et veille à leur bon déroulement.

Certains enseignants souhaiteraient que les informations d'inscriptions par périodes ne se fassent plus par le biais de l'école et suggèrent une mise en ligne à la mairie de tous les documents d'information et d'inscription. Mme Stenger explique que cela est actuellement difficile à mettre en œuvre : le nombre d'inscriptions a augmenté de façon considérable entre la 1^{ère} et 2^{ème} période et la mise en place des nouveaux rythmes s'est faite dans un délai très court. Elle ajoute que les parents se sont montrés très satisfaits (quasi 100%) dans le questionnaire proposé mais reconnaît aussi qu'il faut améliorer la procédure d'inscriptions : environ 250 enfants inscrits le 1^{er} jour, ce qui a généré des mécontentements des parents (temps d'attente et ateliers complets).

De nouvelles activités ont démarré pour cette période 2.

Une activité accompagnement à la scolarité avait été prévue, encadrée notamment par M. Ludwig, mais n'a pas pu démarrer faute d'un nombre suffisant d'inscriptions (3).

C'est regrettable car cette activité encadrée par des professionnels peut compléter efficacement l'offre d'aide de l'institution scolaire. Elle sera reproposée ultérieurement.

Un partenariat plus étroit avec l'école est souhaitable pour optimiser cet accompagnement à la scolarité. Le projet d'école en est un des maillons et a été remis à Mme Duhaa. Il est envisagé d'associer l'équipe des NAP plus étroitement au prochain projet d'école.

Les parents d'élèves conseillent de préciser le nom du contributeur afin que les parents intéressés sachent qu'il s'agit bien d'un professionnel et non d'une éventuelle personne bénévole (ce qui pourrait expliquer le peu d'inscriptions en période 2).

- L'école de musique :

Elle occupe maintenant l'ancienne BCD du bâtiment Ried, en dehors des heures scolaires. Quelques désagréments : le bâtiment administratif est ouvert à tous vents sans surveillance et il a fallu mettre sous clé les locaux sensibles de l'équipe enseignante : salle des maîtres et bureau de direction.

A noter les problèmes suivants encore non réglés :

- La porte qui reste ouverte génère un gaspillage d'énergie par temps froid : un affichage va être apposé pour sensibiliser les usagers ;

- La lumière qui reste allumée en permanence dans la cage d'escalier, gaspillage d'électricité : peut-on prévoir une minuterie ?
- Pas de clés pour verrouiller les toilettes des maîtres : peut-on la récupérer et en donner une au professeur de musique pour son usage personnel uniquement ?

L'équipe regrette que l'école de musique n'ait pas pu faire sa traditionnelle présentation des familles d'instruments cette année aux différentes classes et espère que cela pourra être fait l'an prochain.

Un partenariat est souhaité également, sous forme d'interventions en classe, par exemple avec les percussions, comme cela avait déjà été fait par le passé.

- Exercice Incendie : un exercice d'alerte incendie a eu lieu le jeudi 11 septembre au cours du passage de la commission de sécurité du côté Ried. Le même exercice côté III est prévu mardi 2 décembre. Un exercice de type Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) est prévu pour le second trimestre, mais aucune date n'est fixée pour le moment. Le protocole a été mis à jour et sera rappelé lors d'un prochain conseil des maîtres.

3. Règlement de l'école

Il a été modifié en fin d'année dernière en raison des nouveaux horaires scolaires. Il a déjà été approuvé au cours du 3^{ème} conseil d'école du 13 juin dernier.

Il a été distribué à tous les élèves en début d'année. De manière générale, le règlement intérieur de l'école est relativement bien respecté par les enfants et les familles.

La directrice et l'équipe enseignante souhaitent tout de même rappeler aux familles qu'il leur est demandé :

- d'utiliser le cahier de liaison de leur enfant pour communiquer avec l'enseignant ;
- de prendre rendez-vous pour rencontrer l'enseignant et d'éviter de l'entreprendre le matin ou à la reprise des cours quelques minutes avant sa reprise en classe, le moment étant inopportun sauf en cas de véritable urgence
- de s'identifier auprès des enseignants de surveillance lorsqu'ils pénètrent dans l'enceinte de l'école, toute entrée étant légalement soumise à l'approbation de la direction pour des raisons de sécurité. Le plan Vigipirate est au stade de l'alerte rouge depuis 2005. En ce qui concerne l'accueil des élèves et du public dans les écoles, tout visiteur doit être identifié dès son entrée dans l'école et être autorisé à y circuler afin que la sécurité des enfants et des personnels qui y travaillent soit assurée.

Mme Lambert soulève le cas de l'absence des élèves pour cause de maladie : dans ce cas particulier, un parent peut venir chercher le travail à rattraper à l'issue des cours.

4. Projet d'école et activités pédagogiques complémentaires

•Projet d'école :

Il est prolongé d'une année scolaire. L'équipe enseignante a fait un avenant et complété ou mis à jour les fiches actions.

Nous devons concevoir le nouveau projet d'école 2015/2018 dès cette année scolaire, suite à l'évaluation finale de celui en cours. Le nouveau projet d'école sera présenté lors du conseil d'école du 3^{ème} trimestre.

•Activités pédagogiques complémentaires

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) ont remplacé l'aide personnalisée (AP) depuis la rentrée de septembre 2013. Elles ont lieu les mercredis de 11h à midi selon un calendrier défini par

période et transmis aux familles des élèves concernés. Elles concernent un groupe restreint d'élèves (6 maximum).

Les 36 heures annuelles d'APC sont assurées par les enseignants et servent à :

- apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages,
- accompagner le travail personnel des élèves (méthodologie)
- organiser une activité prévue par le projet d'école (expression orale en ce qui nous concerne).

5. Evaluations nationales CP de rentrée

Les CP ont passé des évaluations nationales début octobre selon le bon vouloir des enseignants car elles ne présentent plus un caractère obligatoire. Ces évaluations et les résultats qui en découlent ne seront plus rendus officiels car ils n'ont plus un caractère obligatoire. Elles permettent aux enseignants d'harmoniser au maximum les pratiques et les priorités pédagogiques avec l'école maternelle afin de faire progresser les enfants en remédiant à leurs difficultés (activités pédagogiques complémentaires).

Tous les CP de l'école ont passé ces évaluations. Compte rendu de Mme Hoffmann : globalement, les résultats obtenus sont semblables à ceux des années précédentes. Petit bémol dans le CP bilingue : les résultats sont plus faibles, surtout dans le domaine de l'écriture.

6. Intervention des représentants des parents d'élèves

Mme Petit pose la question du TBI : est-il encore utilisé ? La directrice répond qu'elle seule s'en sert pour le moment. La question sera posée à l'ensemble de l'équipe. Un vidéo projecteur serait également un bon investissement, moins cher et plus facile d'utilisation.

Pour cela, il faut impérativement équiper toutes les classes d'une connexion internet, ce qui n'est actuellement pas le cas (connexion internet en salle des maîtres côté Ried, en salle informatique et dans la salle de classe de Mme Rech). Mme Machwate explique à son tour que tous ces investissements n'étaient pas prévus dans le budget. Elle ajoute qu'il a été décidé de tout centraliser côté Ried. La directrice déplore le fait que tous les travaux aient été réalisés côté Ill mais qu'il manque le modem ainsi que l'abonnement internet pour pouvoir utiliser internet. Mme Stenger s'engage à revoir ce point et à évaluer le coût de la mise en œuvre de la connexion internet côté Ill (à inclure au budget 2015).

La directrice formule également une demande de renouvellement du matériel informatique : serait-il possible de répartir les anciens postes dans les classes et d'en acquérir de nouveaux pour la salle informatique ? Mme Machwate répond que la décision n'a pas encore été prise : il s'agit de comparer le coût du leasing et de l'achat de nouveaux appareils. Mme Rech s'engage à faire remonter les besoins pour l'ensemble de l'équipe pédagogique afin d'en faire estimer le coût.

Mme Rech signale en outre que la photocopieuse côté Ried est très utilisée et qu'elle a dépassé son quota de copies. Il faut penser à la remplacer car elle donne des signes de faiblesse. Elle se bloque très souvent, paralyse ainsi le travail des enseignants et de la direction, et occasionne de nombreux déplacements de maintenance.

Elle ajoute qu'il serait bon d'acquérir un téléphone sans fil (pour le côté pratique) dans le bureau de direction et qu'il faudrait faire vérifier les lignes par l'opérateur (bruits parasites importants et quasi constants, conversations inaudibles...).

Les parents d'élèves soulèvent plusieurs questions :

- La circulation trop rapide des voitures aux abords de l'école. Mme Machwate expose le projet d'installer un panneau lumineux indiquant la vitesse des automobilistes.
- Existe-t-il une « aide aux devoirs » au périscolaire ? Il apparaît qu'il s'agit d'une surveillance lors des devoirs et non d'une aide. Il est demandé à la mairie de voir auprès de l'AGES, pour qu'une information plus précise de ce qui est mis en place au périscolaire soit communiquée aux parents dont les enfants fréquentent le

périscolaire le soir. Il est important que ces parents sachent que les enfants peuvent disposer d'une salle de travail et de calme, pour avancer dans leurs devoirs. Mme Machwate prend note.

- Est-il possible d'informer plus tôt les parents des sorties ou projets prévus à l'année, par l'intermédiaire de l'outil informatique par exemple (planning transmis à la mairie)? Ce planning pourrait être rempli au fur et à mesure. Les enseignants expliquent qu'il est difficile de prévoir l'ensemble des sorties ou projets à l'année et que l'outil de communication parents / enseignants, le cahier de correspondance, est prévu à cet effet.
- L'hygiène dans l'école, en particulier dans les WC, est déplorable et beaucoup de parents font remonter les plaintes de leurs enfants à ce sujet. Il est demandé un nettoyage bi-quotidien, par la société de nettoyage. Madame Machwate stipule que le contrat annuel pour l'entretien de l'ensemble des locaux de la commune vient d'être signé en octobre. Les délégués de parents soutiennent la demande de la directrice quant à une augmentation des heures de nettoyage dans l'école, notamment aussi pour que l'ensemble de l'école fasse l'objet d'un nettoyage approfondi pendant les congés scolaires, quitte à ce qu'un avenant à ce contrat soit signé. Ce point sera soumis au moment du vote du budget de la commune.
- La question de l'accès aux toilettes pendant les heures de cours a été posée. Il est possible d'aller aux toilettes durant les heures de cours, mais en cas de grande nécessité uniquement. Les enfants doivent apprendre à aller aux toilettes avant et après les heures de classe et pendant la récréation. Pour information, les toilettes sont sous les préaux et les enfants n'y vont qu'accompagnés d'un autre élève.
- Il est demandé si la commune maintiendra ses subventions pour les sorties et les spectacles de fin d'année. La mairie s'engage à maintenir les subventions existantes.
- Des suggestions sont faites concernant la communication de l'école : envoi par mail, infos sur un blog, sites web...des idées très intéressantes, mais la directrice rappelle que l'école n'a pas de secrétaire et pas de webmestre, pas de formation à ce sujet, donc difficile à mettre en œuvre pour l'instant et d'une gestion très lourde.
Néanmoins, la communication par mail fonctionne bien entre les parents et l'école, par le biais de la direction. Une réponse est donnée à toute question ou toute demande de la part des parents. La directrice recommande toutefois de privilégier le contact avec l'enseignant de l'enfant, dans un 1^{er} temps, par le biais du cahier de liaison, pour tout ce qui concerne la scolarité.
- La communication autour des élections des représentants des parents d'élèves : un parent élu aurait souhaité une communication plus tôt. La directrice signale qu'elle a suivi le protocole et le calendrier dicté par le ministère de l'Education Nationale et relayé par l'académie et le rectorat de Strasbourg.
- Les représentants de la liste LIPE ont un projet de questionnaire sur les rythmes scolaires ; la directrice en a pris note et a signalé qu'il est à son avis encore trop tôt pour cette enquête, avis partagé par l'IEN de notre circonscription.

7. Travaux et sécurité

Suite à l'avis défavorable de la commission de sécurité pour les bâtiments côté Ried, un certain nombre de travaux ont été effectués.

La commission de sécurité est repassée jeudi 11 septembre pour tenter de lever cet avis défavorable et a souligné la nécessité de compléter les travaux, notamment au niveau des escaliers en bois du bâtiment administratif, pour les isoler et la nécessité d'installer des rampes, avant le 10 octobre, date de décision finale de la commission. Ces derniers travaux ayant été faits, la commission de sécurité a décidé :
pas de retour au moment du conseil d'école.

Concernant les travaux en attente dans les classes et salles des maîtres :

- Le CE2 (salle 8) et le CM1 bilingue (salle 2) attendent avec impatience un nouveau tableau, l'actuel étant très abîmé ; un modèle tryptique avec surface intérieure craie et surface extérieure blanche est souhaité.

8. Connexion internet/Equipements informatiques et multimédia des bâtiments

La salle des maîtres du bâtiment III n'est toujours pas connectée, alors que tout le câblage a été fait. Il est urgent de le faire. Tous les documents et informations académiques sont numériques à présent. Le travail pédagogique est largement tourné vers les outils et les ressources numériques en ligne.

C'est le même problème au niveau des salles de classe côté Ried, hormis la salle 7. L'équipe demande une connexion rapide et un équipement : ordinateur + vidéoprojecteur (si possible interactif) + haut-parleurs + connectique + écran (ou remplacement du tableau pour avoir une surface blanche), pour chaque classe, le câblage ayant déjà été fait dans toutes les salles.

On pourrait récupérer les postes informatiques encore en état de marche de la salle informatique pour les classes, sachant que tout le matériel de la salle informatique est à changer. Le contrat de maintenance est arrivé à échéance et plusieurs postes sont en panne.

L'équipe enseignante a besoin également d'un ordinateur portable en salle des maîtres côté Ried et d'une imprimante jet d'encre pour pouvoir éditer des documents en couleur.

9. Hygiène et nettoyage des locaux

La directrice et son équipe remercie la mairie d'avoir équipé les salles de classe et la salle des maîtres III de distributeurs de papier. Il manque toujours le savon liquide dans les classes, ainsi que le distributeur de papier en salle des maîtres Ried (problème d'emplacement)

Nous avons une épidémie de gastro-entérite depuis octobre.

L'équipe demande qu'un nettoyage courant des salles de classes soit effectué le mercredi et qu'un nettoyage plus approfondi soit effectué durant tous les congés dans tous les locaux. Actuellement, seules les salles du bâtiment Ried sont nettoyées durant les congés par Mme Adam. La société de nettoyage qui gère le bâtiment administratif (avec 2 classes) et le bâtiment III (avec 4 classes) n'est pas du tout intervenue durant les congés de la Toussaint.

Il est très souhaitable que les toilettes des enfants soient nettoyées 2 fois par jour, une fois après la récré du matin et une fois en fin de journée. Chaque enseignant sensibilisera régulièrement les enfants au respect de la propreté des toilettes et de la cour. Pour cette dernière, nous souhaitons avoir un jeu de 3 ou 4 pinces à déchets pour le nettoyage quotidien de la cour par les classes en alternance.

10. Point gymnase et local matériel

Ce point a été renvoyé au 2^{ème} conseil d'école, faute de temps.

11. Projets 2014/2015 et organisation de la kermesse

Plusieurs projets sont en cours, d'autres encore à l'étude. On peut citer :

- Les CP des classes de Mme Hoffmann et Mme Wattebled/M. Ludwig sont allés à la piscine durant la période 1
- La classe de CM2 bilingue, encadrée par Mme Bertin, participe activement à la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts avec du chant et de la poésie. Des productions du travail de la classe sur le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale seront affichées en mairie à cette occasion.
- Mme Bender, toujours avec la classe de CM2 bilingue, a un projet « Frühstück » (Petit déjeuner) avec des 6èmes du collège, dans le cadre d'une liaison école – collège.
- Tout le cycle 3 bilingue a un partenariat avec l'école d'Oberachern.
- Cycle patinoire pour 2 classes en période 5 (mai et juin)
- Escalade en décembre pour les CM1 et CM2 bilingues et en février pour les CE1 et les CM1/CM2
- Cycle tennis pour les classes de CE1 et de CM1 monolingues en période 5
- Projet autour du hockey et en partenariat avec l'Etoile Noire avec la classe de CM2 de Mme Verinaud
- Projet concert « Wir wollen singen » (CPb, CE1b, CM1b et CM2b).
- Des rencontres USEP tout au long de l'année, pour certaines classes.

- Un travail autour de la cathédrale de Strasbourg, qui fête son millénaire, pour les classes de CE2 bilingue, de CM1 bilingue et de CM1 monolingue.
- Animation « Fête des sciences » pour les CE2 de Mme Carayrou et le CM1/CM2 de Mme Wendel, le 17 octobre dernier au palais universitaire.
- Animation « Branche toi sécurité » en janvier pour les CM1, CM1/CM2 et CM2 monolingues autour de l'électricité
- Un travail sur la gestion et le recyclage des déchets pour les CM1 monolingues.
- Sécurité routière, animée par la gendarmerie, pour tous les CM2 de l'école, au printemps.
- Des sorties au musée, à la ferme Bussière et des spectacles.
- Un projet « verger pédagogique » pour les CE1 qui reste à définir avec M. Vix.

Autres :

- Un spectacle de Noël est proposé par la mairie le lundi 1^{er} décembre pour l'ensemble des classes des 3 écoles (les 2 écoles maternelles le matin, l'école primaire l'après-midi). Les enseignants proposent d'associer les classes de CP aux classes de maternelle. Ce spectacle porterait sur le même thème mais serait adapté aux différentes tranches d'âges.
- L'équipe, en grande majorité, s'est décidée pour une kermesse au mois de juin, mais souhaite un partenariat solide avec les parents d'élèves volontaires pour l'organisation et la gestion de cet événement. Un appel aux bonnes volontés va être fait encore avant la fin du 1^{er} trimestre et une première réunion de préparation se tiendra ensuite le plus rapidement possible.
Date et horaires proposés pour la kermesse : 2^{ème} quinzaine de juin, le vendredi à partir de 15h15 dans la cour Ried.

Prochain conseil d'école: **le vendredi 27 mars**, de 18h00 à 20h00.

Si des parents souhaitent s'exprimer d'une façon ou d'une autre au sujet du contenu de cette séance, ils peuvent le faire très librement via l'adresse des représentants de parents d'élèves :

parents.illried@laposte.net

Les remarques nous parviendront lors du 2^{ème} conseil d'école et feront, si cela est nécessaire, l'objet d'un paragraphe supplémentaire.

La séance a été clôturée à 20h40.

Compte-rendu rédigé le 6 novembre 2014

Secrétaire de séance : Maité Wattebled

Directrice, Anne RECH



